

Après trois années de Convention des Maires, les villes montrent comment sortir de la crise

Confrontées à des difficultés économiques, les villes signataires de la Convention des Maires sont néanmoins parvenues à affecter plus de 40 milliards d'euros à Plans d'action en faveur de l'énergie durable.

Par l'engagement politique de leurs maires lors de la signature de la déclaration de la Convention des Maires, les villes s'investissent dans un ambitieux programme d'actions locales dans le domaine de l'énergie. Elles s'efforcent ainsi d'améliorer les conditions de vie de leurs citoyens tout en dynamisant l'économie locale et en créant de nouveaux emplois. Les financements de l'UE, tels que les fonds structurels, ont un rôle important à jouer pour faciliter ce développement local des énergies durables. Les villes ont besoin de ces moyens pour pouvoir lutter pleinement contre le changement climatique et stimuler la reprise économique de l'Europe.

Günther H. Oettinger, Commissaire européen à l'énergie, a déclaré : « Ce qui fait la force de la Convention des Maires c'est qu'elle relie entre elles toutes les initiatives locales visant à relever les défis énergétiques de l'UE. Ces initiatives locales sont très prometteuses. Mais nous devons faire plus et agir plus vite, et je veux y contribuer. Par exemple, avec le commissaire Hahn nous avons donné la priorité à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans notre politique régionale. »

Jerzy Buzek, Président du Parlement européen, a déclaré : « Nous avons une mission très importante à remplir : nous devons travailler en étroite collaboration afin de fournir aux citoyens des réponses aux problèmes qui les affectent le plus, comme le changement climatique. C'est pourquoi, le Parlement européen apporte tout son soutien aux efforts fournis par l'initiative de la Convention des Maires. L'efficacité énergétique est l'une des principales priorités du Parlement européen. »

Mercedes Bresso, présidente du Comité des régions, a déclaré : « La Convention des Maires a déjà remporté un vif succès. Nous sommes convaincus que le moment est venu de la faire passer à l'étape suivante : en stimulant les investissements en faveur des énergies durables par le biais d'un lien plus cohérent entre la Convention et les possibilités de financement par l'UE, et en élargissant son champ d'application à l'ensemble du programme d'utilisation efficace des ressources, et notamment à la gestion de l'eau et des déchets. »

Contexte :

Une fois par an, les maires se réunissent au cœur de l'Europe afin de confirmer leur engagement vis-à-vis de la Convention des Maires lors de sa cérémonie annuelle. Avec les 263 maires qui ont signé la Convention lors de la cérémonie de cette année, on compte désormais plus de 3000 villes signataires (essentiellement situées dans les 27 Etats membres de l'UE) représentant plus de 140 millions de citoyens européens.



Chaque ville signataire de la Convention des Maires s'engage à réduire ses émissions de CO₂ de plus de 20% d'ici 2020, allant au-delà des objectifs que l'Europe s'est fixé pour 2020. Le potentiel total des signataires actuels en matière de réduction d'émissions de CO₂ est de 144 millions de tonnes par an.

La Convention des Maires est une initiative de la Commission européenne bénéficiant du soutien du Parlement européen et du Comité des régions

Pour de plus amples informations sur la Convention des Maires et sur cet événement, consultez le lien suivant :

www.eumayors.eu

